

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 30 mars 2017

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : Mme CHARRET-GODARD

Convocation envoyée le 23 mars 2017

Publié le 31 mars 2017

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 63

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 12

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Danielle JUBAN	Mme Claudine DAL MOLIN
M. Pierre PRIBETICH	Mme Lê Chinh AVENA	M. Guillaume RUET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Hélène ROY	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	M. Georges MAGLICA	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	M. François NOWOTNY
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Mme Florence LUCISANO
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Céline TONOT
M. André GERVAIS	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
M. Frédéric FAVERJON	M. Denis HAMEAU	M. Nicolas BOURNY
M. Didier MARTIN	M. Christophe BERTHIER	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Dominique GRIMPRET	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Patrick MOREAU	Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES	M. Damien THIEULEUX
M. Jean-Yves PIAN	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Stéphanie MODDE	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Françoise TENENBAUM	M. Jean ESMONIN	M. Gilbert MENUT
Mme Christine MARTIN	Mme Sandrine RICHARD	Mme Noëlle CABBILLARD.

Membres absents :

Mme Louise MARIN	M. Thierry FALCONNET pouvoir à M. François REBSAMEN
M. Jean DUBUET	M. Jean-François DODET pouvoir à Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
Mme Lydie CHAMPION	M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. François HELIE pouvoir à Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Frédérique DESAUBLIAUX
	M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Cyril GAUCHER pouvoir à M. Emmanuel BICHOT
	M. Adrien GUENE pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Délégation de gestion des aides à la pierre pour le logement (parc locatif public et rénovation du parc privé ancien) - Avenants pour l'exercice 2017

Il est rappelé que le Grand Dijon, à l'appui de la modification de son 2ème PLH intervenu en 2016, bénéficie pour 2017 (avenant n°1) d'une nouvelle prorogation d'un an de sa contractualisation avec l'État en matière de gestion, par délégation, des aides à la pierre pour le logement dans l'attente de la future convention pluri-annuelle.

Faisant suite au Pré Comité Administratif Régional (CAR) en date du 19 janvier 2017 et après la séance du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) qui a eu lieu le 09 mars dernier, les objectifs ainsi que les moyens délégués à la Communauté Urbaine pour l'exercice 2017 sont les suivants.

I. Parc locatif public : développement de l'offre

La Délégation 2017 du Grand Dijon porterait sur le financement de 661 logements à loyer modéré :

- 207 logements PLAi,
- 422 logements PLUS,
- 32 agréments PLS.

Il est précisé que des demandes complémentaires seront sollicitées en cours d'exercice en fonction de l'avancement de certaines opérations identifiées.

Ces objectifs seront complétés par 158 agréments PSL-A (Prêt Social de Location-Accession) et 28 logements locatifs intermédiaire (LLI).

Ainsi, au vu de ces objectifs, il est précisé que l'enveloppe d'Autorisation d'Engagements sur crédits délégués de l'État 2017 porte sur un montant prévisionnel de 1 125 340 €.

II. Rénovation du parc privé ancien

La Délégation 2017 du Grand Dijon repose sur un objectif de rénovation de l'ordre de 518 logements permettant :

- la poursuite de la mise en œuvre du programme "Habiter Mieux" (Objectifs : 156 logements relevant de dossiers individuels) et l'engagement du nouveau dispositif « Habiter Mieux Copropriétés » (Objectifs : 250 logements),
- le maintien à domicile et l'adaptation du logement au handicap et à l'avancée en âge (Objectifs : 55 logements),
- une action renforcée en direction du conventionnement des logements locatifs (PB) afin de contribuer au rattrapage SRU avec travaux (Objectifs : 43 logements),
- la poursuite de la résorption des situations de logement indigne et très dégradé notamment dans le cadre du partenariat établi depuis 2006 avec l'Etat, le Département et la CAF (Objectifs : 14 logements).

La dotation 2017 déléguée au Grand Dijon porterait sur un montant initial, hors mobilisation de la réserve régionale portant sur 40 % de l'enveloppe annuelle, de 1 534 819 €.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** les dispositions des avenants n°1 et n° 2 concernant l'exercice 2017 de gestion par délégation de l'Etat, des aides à la pierre pour le logement (parc locatif public et rénovation du parc privé ancien), tels qu'annexés à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ces avenants ainsi que tout acte utile à l'exécution de leurs dispositions.

SCRUTIN : POUR : 72

CONTRE : 0

DONT 12 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 3

NE SE PRONONCE PAS : 0